

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
7 au 13 décembre 2000

10 FF
1,52 €

Le travail de nuit, nuit!

TEL ÉTAIT LE SLOGAN D'UNE affiche de la CFDT des années 80, depuis de l'eau a passé sous les ponts et cette confédération a appuyé le gouvernement sur la fin de l'interdiction du travail de nuit dans l'industrie pour les femmes, sous le délicat prétexte d'égalité homme-femme. On peut juger la pertinence de l'argumentation à cette phrase extraite du site web CFDT : « Une femme peut donc être infirmière la nuit mais pas... ingénieur de production. »

impératifs de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs et être justifié par la nécessité d'assurer la continuité de l'activité économique ou des services d'utilité sociale. Il doit être prévu par un accord collectif.

- Tout travail entré 21 heures et 6 heures du matin est considéré comme un travail de nuit.
- La durée quotidienne du travail effectué par un travailleur de nuit ne peut excéder 8 heures et la durée hebdomadaire ne peut dépasser 40 heures.

nelle, et les conditions de travail. L'interdiction du travail de nuit subsistait il est vrai de plus en plus de dérogations : dans les secteurs de la santé, des services et aussi dans la fonction publique (par exemple police, météo) : suivant une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), portant sur l'année 1998, près de 3 millions de salariés ont travaillé au moins une nuit dans l'année, soit 20% d'hommes et 6% de femmes. Ce pourcentage augmentera donc grâce au vote de l'amendement

une alliance droite et Verts, PC, MDC contre les socialistes toujours rassemblés... Tiens, où était la gauche socialiste? Mais là rien d'étonnant à écouter des syndicalistes qui sont intervenu avec les inspecteurs du travail auprès des députés socialistes pour contrer les effets négatifs des loi Aubry, tous ont pu constater l'ignorance crasse des dits députés sur le droit du travail, sans parler de sa pratique réelle.

Encore une fois, ce sera dans les entreprises qu'il faudra mener le combat pour que les quelques garanties concédées (plage de nuit (21h-6h), durée quotidienne inférieure à 8 heures, durée hebdomadaire ne dépassant pas 40 heures, précautions pour femme enceintes) ne soient pas mis à bas au pied de l'autel de la refondation sociale ou des impératifs économiques.

Jimma. - groupe Albert-Camus

- Toulon : la vigilance antifasciste reste de mise **page 3**
- Guyane : émeutes contre le néo-colonialisme **page 6**



Comme si la nuit on trouvait beaucoup de cadre sur les chaînes! Si le travail de nuit est parfois recherché, c'est bien sûr pour ses compensations financières et ses récupérations horaires mais aussi par l'absence d'une hiérarchie pesante. Il est bon de rappeler que ces quelques avantages se payent sur le plan de la santé à plus ou moins long terme comme toutes les études médicales le démontrent et comme le reconnaît dans ses travaux l'Assemblée nationale elle-même. Quoi qu'il en soit le mercredi 29 novembre, celle-ci a adopté la fin de l'interdiction du travail pour les femmes.

Résumé des nouvelles mesures

Le recours au travail de nuit doit être exceptionnel, prendre en compte les

- Les travailleurs de nuit bénéficient de contreparties sous forme de repos supplémentaire et, le cas échéant, de majoration de rémunération.
- Un salarié ne peut-être licencié pour avoir refusé un travail de nuit si ce dernier est incompatible avec des obligations familiales; pour les mêmes raisons un travailleur de nuit peut obtenir un poste de jour.
- Les travailleurs de nuit bénéficient d'une surveillance médicale renforcée de la part de la médecine du travail.
- Les salariées travaillant la nuit et se trouvant enceintes doivent, sur leur demande, être affectées à un poste de jour sans perte de rémunération.

L'Europe ou le nivellement par le bas

Le gouvernement gauche plurielle cédant là à une injonction européenne: la France manquait aux obligations concernant le principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes concernant l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion profession-

n°12 présenté par le gouvernement, adopté par 100 voix (socialistes) contre 68 (PCF, Verts, MDC, RPR, UDF, DL).

Même si l'heure était tardive, deux heures du mat, on constate que l'Assemblée nationale est une entreprise qui travaille avec un taux d'absentéisme de plus de 50%.

Plus que jamais, soyons vigilants!

Dans la même rubrique parité homme-femme, le gouvernement avait auparavant proposé un amendement défilant concernant les élections de délégués du personnel stipulant que « les voies et moyens en vue d'atteindre une représentation équitable des femmes et des hommes sur les listes de candidatures peuvent faire l'objet d'un accord entre le chef d'entreprise et les organisations syndicales intéressées ». Ironie parlementaire, c'est une représentante du RPR qui signala qu'en matière de candidature, la chose relevait des seules organisations syndicales et non de l'employeur. Échappant au ridicule, l'amendement mis au voix fut rejeté par

EDITORIAL

Il y a quelques temps, l'affaire avait fait du bruit : accusée d'avoir volé dans un supermarché, une femme est relaxée par la justice. Son forfait avait pour but de nourrir ses enfants et de soulager un peu sa misère. Cette année, un homme squattant un logement de l'OPAC avec sa femme et ses deux enfants a été relaxé. Sa demande de logement n'avait pas abouti aussi vivaient-ils à quatre dans huit mètres carrés, avant de déménager en toute illégalité.

Voilà qui a de quoi déboussoler : nous ne sommes pas habitués à voir les juges prendre ainsi faits et causes pour les pauvres. Habituellement, ils envoient plutôt directement à la case prison les fervents adeptes de la reprise individuelle, et plus ils sont dans la misère, plus ils paieront. Alors, que penser ? Les pauvres verraient-ils soudain leur salut dans la robe noire ?

Rassurons-nous, nous n'en sommes pas là. Si des cas extrêmes peuvent être tolérés exceptionnellement, il y a toujours deux vitesses à la machine judiciaire. Il y a la vitesse de croisière, où les effets de manches sont peu suivis d'actes, mais qui enflamment les médias. Sont concernés tous les beaux messieurs et dames qui nous gouvernent, main dans la main avec leurs financeurs qui nous exploitent : ceux qui bradent les services publics pour quelques millions de plus, qui arrosent à droite et à gauche pour le sacro-saint marché, qui s'échangent des cassettes et des numéros de compte en banque.

Et puis il y a la vitesse rapide. La justice devient expéditive, vindicative. Une poubelle plastique brûlée coûtera trois mois de prison à l'auteur de délit. Pour une pierre lancée un soir de bavure policière, la justice vous traînera devant elle dans le mois qui suit. En montnant un projet alternatif dans un local squatté, ce sont les CRS qui vous délogeront. Ah, quand on a pas les bonnes relations...

Nous savons bien que pour un cas mis en avant, il y a des dizaines d'autres pour lesquels le couperet est implacable. Nous savons bien que pendant ce temps rien ne change. Il y a toujours autant de logements vides l'hiver et des gens qui dorment et meurent dans la rue. Régulièrement, nous entendons parler de scandales sur l'attribution ou la construction des logements sociaux. Ce ne sont pas les tribunaux qui y mettront le holà.

À Nice, des milliers de personnes se sont déplacées pour réclamer une véritable égalité sociale. Souhaitons maintenant que la lutte ne s'arrête pas sitôt la banderole repliée, car c'est tous les jours qu'il faut lutter, si nous voulons enfin, un jour, construire une nouvelle société.

ISSN 0026-9433 - N° 1224



Fop 2520

Charte des droits de l'Union Européenne Catalogue de ressources capitalistes, spirituelles, humano-européennes et... injustice sociale!

POUR COMBLER UN DÉFICIT d'âme, redonner du sens, éviter des abstentions massives aux élections européennes, l'UE, en quête de respectabilité jongle avec l'humain, l'universalité, le social. Cette charte devient la pierre angulaire du sentiment d'appartenance européenne collective et individuelle en ornant l'Union économique d'un florilège humaniste consensuel. Elle n'a pas pour l'instant de valeur juridique mais risque de créer deux espaces juridiques: la Cour de Justice pour les 15 pays de l'UE, la Cour européenne des Droits de l'Homme pour les 41 autres, membres du Conseil de l'Europe: Une Europe inégalitaire se profile qui ne garantit pas des droits fondamentaux identiques à ses citoyens! Europe xénophobe, Europe à deux vitesses, une Europe ratatinée sur ses États les plus riches!

L'implicite de cette charte aux 7 chapitres et 54 articles est simple: famille, spiritualité et propriété sont inaliénables et largement consolidées.

De l'État de droit... aux droits des États.

Les principes d'identité nationale et de défense de l'État de droit dissocient donc la personne (l'Européen) du ressortissant, garantissent le droit au travail pour les premiers et autorisent les autres à en occuper un, accordent le droit de participer aux élections municipales aux seuls européens, imposent un statut de STO pour les autres (les étrangers n'étant supportés que parce que travaillant obligatoirement), dénie les expressions des minorités en terme de langues, cultures, religions, restreignent le droit d'asile, refusent soi-disant l'extradition à tout européen s'il existe un risque de torture: les emprisonnés basques... pourront dormir sur leurs deux oreilles! Aucune révolte de taulards ne devrait donc voir le jour... puisqu'il est interdit de soumettre qui que ce soit « à des traitements inhumains ou dégradants ».

Quant aux minorités telles les mères de famille, les enfants, les travailleuses

(en fait la majorité des populations concernées par cette charte) l'UE leur garantit des perspectives, des souhaits, des possibilités, de parité salariale voire de quotas. L'esclavage est interdit sur l'ensemble du territoire européen: nous pouvons donc supposer que certaines ambassades ne dérogeront pas à la règle.

Des droits sexués, hiérarchisés et contrôle social

Zut, zut, zut qui oublie-t-on? Les vieux, les aliénés, les handicapés... non, non, non ils peuvent solliciter l'aide sociale: une vie normale quoi! Mais bon dieu, c'est bien sûr la femme et son droit inaliénable à disposer librement de son corps!

La famille rien que la famille! Nulle mention de contraception, d'IVG et pourtant l'article 9 garantit le « droit de se marier et celui de fonder une famille ». On ne peut à la fois garantir les religions, l'exploitation salariale, l'éteignoir de l'assistanat social et réunifier le corps social.

Les droits des enfants à être acteurs de leur vie, ceux des femmes à en avoir une ne sont même pas cadrés, réduits, capitalisés, parcellisés, bondieusés... ils ne sont pas!

Les droits sociaux en terme de santé, de logement, de qualité de vie, de vie tout simplement quel que soit l'âge, la culture, le sexe, la classe sociale, le physique, la santé sont soumis aux législations nationales et ne deviennent ainsi que des aspirations: le droit au travail n'est aucunement garanti par contre celui d'aller au bureau de placement l'est! Le droit de recevoir des aides se substituent à la garantie d'avoir des revenus décents.

Une Europe démocratique... pour certains

Mais rassurons-nous le droit à la liberté d'expression, de manifestation est maintenu! Pour preuve la ville de Nice est quadrillée. Autant la préfecture que la mairie garantissent aux popula-

tions le droit de ne pas se réunir dans des salles publiques d'État ou municipales pour discuter de la Charte des droits de l'UE. Se déplacer devient une gageure: il faut montrer patte nicoise pour atteindre le centre-ville. Aucun espace n'est offert aux citoyens européens pour se restaurer, se reposer, discuter! Gouvernement et conseil municipal de droite extrême ont la même compréhension en matière de droits humains. Un réel consensus a été trouvé entre nos super-citoyens! Les droits de l'homme sont entre de bonnes mains.

Rassurés par ce contrat universel qui ignore femmes, enfants, précaires, vieux, SDF, salariés, assistés, malades, nous, les survivants des droits européens, prenons nos pauvres petites vies en main. Nous n'avons pas besoin des grands de ce monde pour connaître nos besoins et les inscrire dans une société tout simplement humaine et solidaire

Thyde Rosell. - groupe Bakounine (Charente maritime)



Nice: Réformer ou annuler la charte?

A DEUX REVENDEICATIONS, deux cortèges... ce qui débouche sur une incapacité collective à réellement coordonner les initiatives! Charters, cars, trains ont drainé de toute l'Europe des milliers de manifestants, certains refusent la charte... en l'état, d'autres... dans sa totalité. Tous ont manifesté, protestent, s'organisent dans des conditions de précarité, d'incertitude savamment orchestrées par les pouvoirs publics. Ce durcissement de l'État et de la municipalité a renforcé les divisions plus ou moins profondes entre les organisations sociales, syndicales et politiques voulant créer un contre-sommet.

Un patchwork de revendications

Les uns, satisfaits du rajout obtenu au dernier moment en matière de droits syndicaux telle la CFDT louent cette charte. D'autres, comme la CGT, la CES, ATTAC, des associations citoyennes ou humanitaires réclament des modifications notamment en terme de droits sociaux. Les derniers dont un certain nombre de groupements représentatifs de mouvements sociaux, les syndicats radicaux la refusent dans sa globalité.

Ce conglomérat est largement représentatif de l'état actuel des mobilisations citoyennes et sociales dont l'occupation de la rue est de fait la seule revendication commune. Les rapports de force opposant les pouvoirs publics et les différentes initiatives contre ce sommet européen mobilisent toutes les énergies collectives pour simplement

obtenir le droit à l'expression (manifestations, réunions, occupations, logement etc.). Ce droit à l'expression est toujours assujéti au bon vouloir de nos gouvernants. Aujourd'hui nous sommes incapables de nous y soustraire. Nous sommes dépendants des autorités publiques pour tout ce qui concerne l'occupation des espaces publics, les transports, les repas, logement, soins. Meilleur moyen pour les tenants d'un capitalisme à visage plus ou moins humain de nous cantonner à la marge, dans un rôle d'aboyeur, de spectateur! Bref de nous maintenir dans une soumission quasi totale!

Humanisme ou solidarité

Occuper la rue ne suffit donc pas à coordonner, fédérer, globaliser un patchwork de revendications humanitaires, sociales et citoyennes. Il devient urgent de réfléchir collectivement pour lever les ambiguïtés préexistantes en matière de droits humains. L'universalité des droits de l'homme vernit le redéploiement économique et étatique au sein de l'UE. Elle ne recouvre pas les mêmes solidarités ou revendications sociales des populations concernées.

L'organisation d'un mouvement durable passe par la lisibilité de ce qui rapproche et éloigne l'ensemble des

composantes de ce contre-sommet nicois. Pour devenir une alternative sociale concrète à cette Europe de la finance... Pour devancer ces organismes économiques et politiques capitalistes, s'autonomiser socialement et politiquement de schémas organisationnels trop calqués aux systèmes de production ou d'organisations sociales actuelles: agissons, réfléchissons. Ne nous contentons plus d'appeler à une Europe solidaire et sociale. Construisons dès aujourd'hui des espaces solidaires et sociaux préfigurant la société plus égalitaire que nous avons dans le cœur.

Et les zanars dans tout cela?

Présents individuellement et collectivement dans les collectifs unitaires, nous participons activement aux mobilisations, aux actions... Acteurs, animatrices, coordinateurs, initiatrices mais nullement créatrices de revendications globales ou fédératrices d'initiatives sociales! Seattle, Millau, Prague, Nice, Davos: allons-nous devenir les VRP du suivismes de cortège? Pouvons-nous, dans les limites de nos capacités, de nos réalités devenir une force collective propositionnelle? YAPLUKA nous voir, discuter et... Nous remonter les manches.

Fédération anarchiste

Souscription Monde libertaire

Septembre 2000: Neyrat J : 300 F; Groupe F.A. de Rouen, Thévenet : 170 F; Rouge R, Palcy, Giraud, Grolier, Geoffroy C, Merlet P, Perry C : 50 F.
Total = 990 F.

Soutien par prélèvement automatique :

Giraud-Chevignier : 300 F; Les amis de Pierre-Besnard : 150 F; Thierry Benoit, Hernandez, Alepuz, Zuate y Zuber D, Aumenier, Cabanettes, Perret, Peyraud, Etchegoren, Bedos, Claude, Carriere, Garcia Abadillo, Abassof, Zuate y Zuber M, Guemene, Pivert, Veloson, Deconinck, Eytard : 100 F; Saintier : 75 F; Maier, Hedou, Legois, Martin, Duguay : 50 F; Cordelet : 30 F; Pivert : 25 F; Millot : 20 F; Cornic : 10 F.
Total = 2860 F.

le monde
libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

| Tarif | France (+ DOM-TOM) | Sous pli fermé (France) | Etranger |
|--------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 1 mois 5 n° | <input type="checkbox"/> 45 F | <input type="checkbox"/> 70 F | <input type="checkbox"/> 60 F |
| 3 mois 13 n° | <input type="checkbox"/> 105 F | <input type="checkbox"/> 170 F | <input type="checkbox"/> 140 F |
| 6 mois 25 n° | <input type="checkbox"/> 195 F | <input type="checkbox"/> 310 F | <input type="checkbox"/> 250 F |
| 1 an 45 n° | <input type="checkbox"/> 350 F | <input type="checkbox"/> 530 F | <input type="checkbox"/> 400 F |

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays A partir du n° (inclus).
Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de CCLP à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : J. Toublet
Service abonnement : 02 35 84 27 17
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay).
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion N.M.P.P.

Du PARE au sommet de Nice Quelles réactions syndicales ?

LE PARE NE REPRÉSENTE PAS seulement une économie financière de quelques dizaines de milliards de francs annuels ; économie financière parce que le/la chômeur/se devra accepter un emploi correspondant à ses compétences au risque d'être radié-e des ASSEDIC. Mais derrière l'idée choquante d'une forme de STO (travail obligatoire), se cache une guerre sociale plus globale. Entre autres le patronat souhaite remettre en cause les CDI (Contrat de travail à durée illimitée), en le remplaçant par un contrat de travail individualisé (forme de contrat de mission ou contrat de projet). En parallèle, le patronat remet en cause les diplômés nationaux avec une référence à des compétences capitalisables et évolutives et une généralisation de la formation continue (CQP: contrat de qualification de compétences). Pour résumer: vous êtes employé sur un contrat de travail lié à des compétences précises.

À la fin, soit on rompt soit on vous forme sur d'autres compétences à faible coût et sur votre temps libre (négocié par branches sur les 35 heures). L'objectif du patronat est clair: renforcer son pouvoir au sein des entreprises, augmenter les liens de dépendances des salarié-e-s avec la précarisation d'un pourcentage non négligeables de salarié-e-s... Face à cette guerre sociale, les réactions syndicales sont diverses et parfois fantaisistes. Certains ont une vision d'un capitalisme social (paritarisme, fondé au lendemain de la deuxième guerre mondiale) mais qui correspondait à une situation historique particulière et à une région géographique limitée. Situation dépassée et le MEDEF en a tout à fait conscience et est prêt à quitter les organismes paritaires... D'autres sont coincés financièrement. Effectivement les organismes paritaires représentent des masses financières, des masses de moyens (locaux, mise

à disposition) énormes. Imaginez: pour l'année 1999 les bénéfices de l'UNEDIC sont de 8 milliards de francs. Du coup, à travers ces négociations, le patronat et le gouvernement jouent sur ces sommes, ce d'autant que les appareils syndicaux ne peuvent plus vivre par les simples cotisations syndicales. D'autres comme la CGT sont dans une politique de recentrage, un syndicalisme de concertation (congrès de 1999). Thibault en janvier 2000 déclarait: « Le MEDEF est à l'offensive avec la mort du paritarisme, nous sommes au bout d'un système qui a montré ses limites. Nous n'avons pas l'intention de nous asseoir à la table des négociations... » Non seulement la CGT va s'asseoir, mais ce discours cohérent cache mal l'incapacité et/ou l'absence de volonté de mobiliser... On ne parle pas de la CFDT, qui au niveau confédéral n'a de syndical que le non et pratique une politique collaborationniste avec le patronat...

Entre l'institutionnalisation du syndicalisme et la décomposition interne syndicale, les projets du MEDEF passent sans problème.

Créer un rapport de force plutôt que négocier

À l'échelle européenne, la situation est identique. Alors que la charte des droits fondamentaux ne reconnaît aucun droit si ce n'est le droit de travailler (merci, tout de même!) Au niveau social cette charte n'impose strictement rien aux États adhérents. Et la réaction syndicale est similaire à celle face au PARE. De celle de la CFDT qui a réussi à imposer que le cortège de la CES (Confédération européenne syndicale) ne soit pas anti-charte aux autres syndicats qui se retrouvent dans l'impossibilité ou qui ne souhaitent pas créer le rapport de force. Exemple parmi d'autres: la FSU dans le numéro d'octobre 2000 de « Pour » écrit: « Les 60 organisations

souhaitent obtenir une prolongation de la phase d'élaboration de la charte au-delà du 6 décembre permettant d'engager un véritable débat public, citoyen... » On en tremble... Et ce n'est certainement pas ainsi que l'on peut espérer négocier. Car nous ne sommes pas contre la négociation. Si nous sommes révolutionnaire, nous savons que c'est un long processus de luttes et que négocier ne signifie pas forcément abdiquer, collaborer, se soumettre. Néanmoins pour négocier (et non pas discuter...) il faut créer un rapport de force, menacer, agir. Et une manifestation symbolique un après-midi à Nice ne pourra rien changer sur la nature de nos rapports de force. Entre collaboration syndicale et bureaucraties syndicales, la situation est loin d'être réjouissante. Alors à partir de Nice, essayons avec nos moyens de confronter, d'expliquer, de faire émerger d'autres pratiques.

Régis. - groupe F.A. de Nantes

Droite extrême à Toulon: restons vigilants

LA PRISE DE MUNICIPALITÉS EN 1995 par le FN a pu apparaître, pour certains « politologues » de la presse bourgeoise, comme un véritable raz de marée. Pourtant, loin d'être un phénomène inattendu, spontané, cet accès aux marches du pouvoir était prévisible, voire préparé.

Nous ne nous attardons pas sur la banalisation, à tous niveaux et à droite comme à gauche, du tout sécuritaire, de la démagogie raciste ; nous ne reviendrons pas sur la responsabilité des médias pour qui violences urbaines et délinquances ne sont que courbes statistiques, spectaculaires à souhait, médias qui font rarement le lien entre

paupérisation des populations, exclusions et ces phénomènes.

Quand au contexte local, pour prendre le cas de Toulon, il était particulièrement favorable aux fascistes. Toulon est une ville bâtie par et pour l'armée. L'activité économique y tourne principalement autour de l'arsenal militaire et ses sous-traitances. Le front de mer est confisqué aux habitants par de multiples zones interdites (le Var est le département le plus militarisé de France). La culture est digne de l'électroencéphalogramme de l'adjudant Kronembourg: le néant. En plus de ces adeptes de la loi et l'ordre, la concentration en pied-noir aigris et revanchards y est affligeante. Ajoutez à cela le discrédit

généralisé des politiciens et les collusionnements ouvertement mafieuses des précédentes municipalités et vous avez tout ce dont peut rêver n'importe quel démagogue vert-de-gris.

Quel antifascisme ?

Pour les anarchistes toulonnais, deux problèmes se posaient de manière particulièrement accrue avec l'arrivée de Le Chevallier au pouvoir. Éviter l'isolement et ne pas tomber dans un antifascisme consensuel et réducteur.

Précédemment victimes de violences fascistes, de la répression policière, cibles d'autocollants anti-anarchistes que l'on pouvait sans aucun doute attribuer au FNJ, nous ne pouvions prendre le risque de l'isolement. Cependant, le collectif unitaire auquel nous avons appartenu un temps a bien vite montré ses limites. Basé sur un consensus a minima - réaction aux exactions municipales - ce collectif n'a jamais laissé la place à une analyse du pourquoi de l'extrême droite. Sortir de l'anathème « fachos-méchants », remonter aux causes, poser les responsabilités, c'était déjà sortir du cadre. Devenu une coquille vide, instrumentalisé par les uns et les autres, cet amalgame hétéroclite n'a bientôt présenté d'intérêt qu'aux yeux de politiciens en mal d'électeurs.

Même si la tentation a été forte - et nous y avons cédé quelquefois - il nous fallait absolument éviter de nous laisser enfermer dans un antifascisme uniquement réactionnel. Notre première action aura été un appel à la désobéissance, à la constitution de comités de quartiers ayant vocation à l'autogestion de la commune. Force est de reconnaître que faute d'un travail en amont et d'une implantation plus conséquente dans les quartiers, cet appel n'a rencontré que peu d'écho. Par contre, là où l'extrême droite n'a pu maintenir ses discours démagogiques et populistes - et notre travail, entre autres, aura été d'y souligner sa vraie nature - c'est face aux luttes sociales. Lors de chaque mouve-

ment (nov-déc. 95, grève des éboueurs,...) les élus toulonnais n'ont pu s'empêcher d'afficher leur mépris de la « populace » et leur soutien à la bourgeoisie alors que les différences d'origine précédemment stigmatisées s'effaçaient devant la solidarité de classe.

Une mairie en chemise brune ou fleur de lys ?

À l'heure actuelle, la vigilance reste de mise. Si le maire a officiellement quitté

le FN et a fort peu de chance d'être reconduit dans ses fonctions, si FN et MNR ont retrouvé leur statut groupusculaire (avec comme conséquence une nette radicalisation au niveau du discours pour l'instant), la droite extrême a encore de beaux jours devant elle. Marchiani, candidat villieriste et ex-préfet (affaires Chateaufallon et NTM) affiche une forte popularité. Quant au racisme toulonnais ordinaire, il est malheureusement toujours la norme.

Jeff. - groupe Nada (Toulon)

Faits d'hiver Mourir debout

Il faut les voir. Dans les hostos. Dans les maisons de retraite. Et dans les antichambres de la mort.

Ils sont perdus. Hagards. Silencieux. Pathétiques. Déjà ailleurs !

Ils ont le regard vide. Noyé de brume.

Ils se font tout petits au milieu de leurs lits. Entourés de blouses blanches pater ou maternalistes. Cernés par d'autres, encore plus vieux, plus laides, plus malades, plus décatés, plus détruits.

Ils savent qu'ils sont dans la dernière ligne droite. Et ils ont tout simplement peur.

Ils ont peur de l'échéance. Et cette peur de l'échéance parce qu'elle se décline aujourd'hui sur le mode de sa négation, de la ghettoïsation, de la médicalisation et de l'infantilisation, se conjugue, généralement, au temps lourd de la descente aux enfers de la déchéance.

Les vieux, quand ça ne se tait pas, ça pleure, ça supplie, ça implore. Et non à côté, de la vie sociale et de la vie tout court, mais il est évident qu'il risque d'en être encore ainsi longtemps.

En attendant que, là comme ailleurs, la révolution sociale fasse son œuvre, qu'un grand merci soit adressé au gouvernement et au parlement néerlandais, pour être les premiers à avoir légalisé (et ce, de manière intelligente et responsable) l'euthanasie.

Les quelques-uns et quelques-unes qui en manifestait le désir pourront désormais mettre un terme à leur déchéance programmée et mourir debout.

Dans la perspective d'un essentiel consistant à chercher à vivre debout, ça n'est sûrement pas grand-chose, mais ça fait assurément partie de ces « pas rien » qui seront toujours tout sauf accessoires.

Il a pas la forme le pépère, cette semaine !

Vas mourir !

Jean-Marc Raynaud



Grèves à l'Opéra de Paris Les syndicats jettent un pavé dans la rutilante vitrine culturelle de l'Etat !

13 HEURES, MARDI 28 NOVEMBRE à l'Opéra Bastille : en compagnie de Mathias (SUD-Spectacles) je visite le plateau de l'Opéra Bastille... Vingt machinistes sont en train de rouler une toile, pendant qu'une dizaine d'autres déplacent un portant de cinquante projecteurs. Plus loin, beaucoup de gens s'affairent dans la salle de répétition qui est située sur l'arrière du plateau, ou autour des décors des quatre spectacles en cours, entreposés sur les côtés du plateau...

Il y aurait donc des êtres humains qui travaillent derrière la vitrine paillonnée de l'Opéra national de Paris?!

Réalités des grilles salariales

La direction de l'Opéra de Paris ne doit pas en être convaincue quand je regarde, dans les locaux de SUD-Spectacles, le planning des techniciens pour la préparation de « La flûte enchantée » (au Palais Garnier) : 8 heures à 24 heures pendant 14 jours d'affilée... Explications de Gilles : « Le nouveau directeur de l'Opéra de Paris, Hugues Gall, avait un projet grandiose quand il fut nommé en 1996 : 365 représentations par an sur les deux structures (Bastille et Garnier), ce qui représente une augmentation de 22% des productions de spectacles ».

Mais l'Opéra ne se distinguera pas des entreprises privées – comme la majorité des organismes d'Etat – dans sa gestion des « ressources humaines » pour mettre en œuvre ce projet de la direction : individualisation des horaires, flexibilité à outrance et limitation des embauches!

Malgré un bénéfice de 44 millions de francs en 1999, les effectifs n'ont augmenté que de 0,5% (Il y a 1500 permanents et 5000 contrats intermittents et/ou CDD par an) et les salaires n'augmenteront que de 3,3% sur 3 ans... Il faut préciser que le salaire moyen des techniciens tourne autour de 8000 F/mois, celui des administratifs autour de 6000 F/mois... Par contre, celui du directeur peut être estimé à 120 000 F/mois, et certaines « vedettes » peuvent être rémunérées 50 000 F/jour!

Par contre, l'Opéra atteindra la plus haute moyenne nationale en accidents du travail et verra une augmentation de 38% des arrêts maladies (hors maternités et accidents du travail!)

« Les salarié-e-s de l'Opéra sont fier-e-s de travailler dans cette maison au passé et aux spectacles prestigieux. Mais la fierté n'évite pas la fatigue nerveuse. La fierté ne remplace pas le temps passé avec sa famille, les soirs de semaine et les week-ends! Le nombre de ruptures familiales a considérablement augmenté depuis quatre ans pour les salarié-e-s ayant flexibilisé leur temps de travail. Le stress au travail et l'atomisation des horaires sont une explication à ces situations familiales ».

Ce ne sera plus 35, mais 32 heures!

En 1999, mise face à la Loi Aubry sur les 35 heures, la direction déclare que cette loi n'est pas « vraiment » applicable dans ce type de structure, et ne sait faire que des propositions minimalistes : plus de flexibilité, plus de modulation d'horaire, 34 embauches (sic!) et 5 jours pour la RTT...

Écœurés, les militants de SUD-Spectacles mettent en place une intersyndicale regroupant SUD, la CGT, FO et la FSU.

L'intersyndicale rencontre Pierre Larrourou (ingénieur et auteur de « Pour la semaine de 4 jours » (éditions La Découverte) et, constatant que la semaine de 32 heures sur 4 jours est réalisable à l'Opéra, dépose un préavis de grève pour exiger de la direction une expertise sur la faisabilité des 32 heures. Immédiatement, la direction met l'intersyndicale en référé pour « abus du droit de grève » et... le Tribunal ordonne une expertise, aux frais de l'Opéra, sur la faisabilité des 32 heures et la mise en place d'une commission paritaire pour choisir les experts. Après moult réunions, trois experts seront choisis (dont P. Larrourou pour l'intersyndicale). L'expertise débutera en avril 2000, et pendant le temps de l'expertise, l'intersyndicale lance une campagne d'information en direction du personnel sur la faisabilité des 32 heures... (pour la petite histoire, ils envoient à chaque cadre de l'Opéra, le bouquin de Larrourou, à la veille des congés d'été, en leur souhaitant bonne lecture sur la plage!)

Feuilleton d'un bras de fer

L'expertise devant être rendue en novembre 2000, l'intersyndicale propose à la rentrée de septembre un accord transitoire pour l'année 2000, que la direction refuse en envoyant de nouveau l'intersyndicale devant les tribunaux afin de lui interdire le droit de grève : le tribunal interdit le droit de grève et l'intersyndicale fait appel du jugement qui est alors cassé!



L'intersyndicale dépose donc 6 préavis de grève pour forcer la direction à mettre en place cet accord transitoire. Illico, la direction annule les spectacles concernés par le préavis de grève (ce qui représente une perte de 1 million de francs par soir de spectacle!)

Riposte de l'intersyndicale : le lundi 20 novembre, elle dépose un préavis de grève sur les représentations à venir de « La flûte enchantée » au Palais Garnier (du 27 novembre au 6 janvier 2001) et sur « La chauve-souris » à l'Opéra Bastille (du 17 décembre au 24 janvier 2001) soit 38 représentations...

Curieusement, le discours – jusqu'alors ultra autoritaire – de Hugues Gall change, et il déclare « n'être que le représentant de ses ministères de tutelle » (ministères de la Culture et du Budget)! Lesquelles tutelles ont nommé un « facilitateur » (c'est nouveau, ça vient de sortir!) Daniel Lejeune, qui découvre – à la demande de la direction de l'Opéra – qu'il n'est aucunement question de systèmes d'individualisation des horaires dans la loi Aubry!

On pourrait se poser la question de la compétence de tous ces énarques-là, si on ne connaissait déjà la réponse!

Mais où sont les artistes?

Seule ombre au tableau de ce formidable travail syndical : la position des artistes et des créateurs!

Comme ils négocient directement leurs contrats avec la direction et comme ils ont très peu de contacts avec les équipes techniques (convaincus qu'ils se suffisent à eux-mêmes), ils ne soutiennent pas – pour l'instant – l'intersyndicale...

Espérons qu'ils comprendront rapidement qu'ils bénéficieront eux aussi des luttes en cours, et qu'un artiste – aussi talentueux soit-il – sans musique, sans décors et sans lumière... ne transmet rien à personne!

Sylvie. – groupe Pierre-Besnard, « Chronique syndicale » sur Radio libertaire

SUD-Spectacles : Tél: 01 40 01 16 23
e-mail: sudspec9@aol.com

Le Planning familial de Seine-Maritime en danger!

DES SALARIÉES DU PLANNING familial sont en grève. Elles revendiquent le retrait des mesures annoncées par le Conseil d'administration du 16 novembre, à savoir la baisse des salaires et la suppression de 2,5 postes équivalents temps plein. Pourquoi ces décisions, alors que l'association dispose de réserves de trésorerie. Elles demandent au contraire aux administrateurs de prendre leurs responsabilités et de développer les activités pour répondre aux besoins du public. Elles s'interrogent également sur l'accumulation de forts déficits depuis quelques années (de 10 000 F en 1996 jusqu'à 503 000 F en 1999)... Et s'il y a des déficits, pourquoi transférer le siège de Rouen à la Maison des associations, alors que le Planning a ses propres locaux? C'est donc encore un mauvais coup qui est porté à la population dans son ensemble et aux femmes en particulier si les choses devaient rester en l'état. Pourtant, le Planning, rien que sur l'agglomération rouennaise, en 1999, c'est plus de 5 000 entretiens (informations contraception-sida,

pilules du lendemain, tests de grossesse, entretiens préalables à l'IVG (500), conseils divers, violences etc.). Sans oublier 2000 consultations médicales de contraception et plus de 6 000 personnes rencontrées pour des séances collectives de prévention et d'information dans les lycées et collèges, aussi bien des adultes que des ados ou des enfants. On le voit bien, un travail utile socialement et plus que nécessaire.

Solidarité

Par delà le symbole que constitue le Planning, il y a là un double scandale. Le premier, c'est évidemment la baisse de salaire et les licenciements déguisés à l'encontre de travailleuses. Mais il y en a aussi un deuxième, la restriction du service rendu à la population, car c'est bien une mission de service public qu'assure de fait le Planning familial. En ces temps de sida, alors que la vigilance diminue, quand le nombre de grossesses adolescentes reste dramatiquement élevé, est-ce le moment de réduire la prévention? Et même si, comme ça

semble vouloir se faire, l'entretien obligatoire préalable à l'avortement est supprimé, le temps dégagé pourrait être réutilisé pour encore et toujours plus d'information et de prévention, ce n'est pas le boulot qui manque! Quant à ce problème de déficit, indépendamment d'une possible (comme le pensent les salariées) mauvaise gestion, il n'en reste pas moins que le Conseil général et la Région pourraient sans grever leurs budgets le résorber, de l'argent dépensé à bon escient plutôt que de sponsoriser toutes les conneries sportives... Mais pour cela, il faudrait peut-être recréer un rapport de force, et la direction du Planning en porte une certaine responsabilité, pour avoir trop oublié la dimension militante historique de ce dernier. Le Planning en danger, voilà qui ne peut que réjouir tous les réactionnaires et autres tenants de l'ordre moral. Pas question de leur faire ce plaisir!

Eric Gava. – groupe de Rouen
Comité de soutien du Planning 20, boulevard des Belges, 76000 Rouen
Contacts : 06 74 38 79 02
et 06 67 14 69 67

crises de foi

Écumenique ta mère l'Église

La congrégation pour la doctrine de la foi, présidée par le cardinal Ratzinger, vient de publier la déclaration « Dominus Jesus ». Celle-ci met en péril les dialogues interreligieux et écumeniques. Il y a de quoi, puisque les autres religions y sont décriées, la seule représentante de Dieu et de Jésus ne peut être que l'Église catholique. Ainsi « les adeptes d'autres religions se trouvent dans une situation de grave indigence par rapport à ceux qui, dans l'Église, ont pris la plénitude des moyens de salut », le cardinal précise qu'il s'agit de lutter contre l'idée de plus en plus répandue, selon laquelle « toutes les religions sont des voies de salut également valides », de tailler en pièce le « relativisme » car il mène à « une idéologie du dialogue qui se substitue à la mission et à l'appel à la conversion ». Bref, l'Église catholique prétend détenir la vérité, une et indivisible et elle entend bien convertir les infidèles à sa vérité. D'ailleurs, le texte « Dominus Jesus » réaffirme en dogme la primauté de l'Église catholique qui ne se trompe jamais, ainsi « la révélation de Jésus est définitive et complète, il est le médiateur et le rédempteur universel ». L'Église, « en marche sur terre est nécessaire au salut »; elle n'est pas « un chemin parmi d'autres », de plus, elle « continue à exister en plénitude dans la seule Église catholique ». Tant pis pour les autres confessions. Car seule l'Église romaine détient la vérité, les autres religions ne peuvent prétendre qu'à la « croyance », « qui est une expérience religieuse encore à la recherche de la vérité absolue ». Inutile de dire que les autres religions sont scandalisées devant tant d'arrogance. Cependant, elles aussi tiennent bien souvent le même discours. Toutes prêchent et guerrieroient pour reconverter l'infidèle ou l'hérétique. L'Église montre là son vrai visage. Loins des pardons médiatisés, elle prépare de nouvelles offensives.

Régis Boussières. – groupe Kronstadt (Lyon)

Vite f

■ On ne peut pla...
paix. Le tribunal...
de radier 93 fau...
inscrits sur les lis...
Metz. 206 autres...
en examen.

■ Après deux jou...
400 ouvriers du p...
viennent de repré...
obtenant gain de...
direction accepte...
au départ: l'ouve...
négociations con...
la revalorisation c...

■ Tierra y liber...
novembre à 6 h d...
da Mania a été as...
dans la nuque à C...
Norte (Brésil). Tr...
membre actif du...
Sans Terre (MST)...
à ses deux enfant...
Daiane, à sa comp...
ainsi qu'à ses cam...
El pueblo unido...

■ Les petits cade...
l'amitié. Le gouver...
l'abandon d'une c...
millions de francs...
quotidien commu...
l'Humanité.

■ Palestine. Au...
287 personnes qu...
palestiniennes on...
dernières semain...
de satisfaction. Le...
devaient être orga...
Bethléem pour cé...
anniversaire de la...
certain Jésus, ont

■ Lors de son pr...
FN, le 8 novembre...
président du rése...
avait évoqué l'exis...
ments effectués p...
au siège du FN. L...
son domicile qui...
social de l'associa...
fouille minutieuse...
visiteurs entrés p...
des coïncidences

■ Ça fait peut-êtr...
Schmilblik, mais f...
détend toujours...
délégation amé...
conférence de La...
réchauffement cli...
une tarte (à la crê...

■ 26% des Angl...
l'insécurité financi...
10% sont même c...
rationner leur con...
d'eau.

■ SOS entarteurs...
franchi cette sem...
Cohn-Bendit qu...
pour l'inversion d...
électoral... et ce...
artistique.

■ Deux grossiste...
été placés en gar...
avoir tenté de ver...
atteintes d'ESB e...
connaissance de c...

... **bie**
Envoyez vos brèves à
pol@wanadoo.fr

Vite fait...

■ On ne peut plus tripatouiller en paix. Le tribunal de Thionville vient de radier 93 faux électeurs inscrits sur les listes électorales de Metz. 206 autres cas sont encore en examen.

■ Après deux jours de grève, les 400 ouvriers du port de Calais viennent de reprendre le travail en obtenant gain de cause. Leur direction accepte ce qu'elle refusait au départ: l'ouverture de négociations concernant la revalorisation des salaires.

■ **Tierra y libertad.** Mercredi 22 novembre à 6 h du matin, Sebastiao da Mania a été assassiné d'une balle dans la nuque à Querência do Norte (Brésil). Travailleur paysan, membre actif du Mouvement des Sans Terre (MST), nos pensées vont à ses deux enfants, Jean-Marcos et Daiane, à sa compagne, Adelina, ainsi qu'à ses camarades de lutte. El pueblo unido...

■ Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Le gouvernement a décidé l'abandon d'une créance de 13 millions de francs due à l'État par le quotidien communiste l'Humanité.

■ **Palestine.** Au moins 287 personnes quasiment toutes palestiniennes ont été tuées ces dernières semaines. Un seul motif de satisfaction. Les festivités qui devaient être organisées à Bethléem pour célébrer le 2000^e anniversaire de la naissance d'un certain Jésus, ont dû être annulées.

■ Lors de son procès contre le FN, le 8 novembre dernier, le président du réseau **Voltaire** avait évoqué l'existence d'enregistrements effectués par un indicateur au siège du FN. Le 23 novembre, son domicile qui est aussi le siège social de l'association, subit une fouille minutieuse de la part de visiteurs entrés par effraction. Il y a des coïncidences qui laisse songeur.

■ Ça fait peut-être pas avancer le Schmilblick, mais faut avouer, ça détend toujours. Le chef de la **délégation américaine** à la conférence de La Haye sur le réchauffement climatique s'est pris une tarte (à la crème) dans la gueule.

■ **26% des Anglais** vivent dans l'insécurité financière la plus totale. 10% sont même obligés de rationner leur consommation d'eau.

■ **SOS entarteurs.** Mur du çon franchi cette semaine par **Cohn-Bendit** qui déclare être pour l'inversion du calendrier électoral... et ce au nom du goût artistique.

■ Deux grossistes en viande ont été placés en garde à vue pour avoir tenté de vendre des vaches atteintes d'**ESB** et ce en toute connaissance de cause.

... **bien fait**
Envoyez vos brèves à monsieur.
pol@wanadoo.fr

A quand un véritable service public de l'accès au droit ?

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE fut une journée « justice morte » à travers toute la France. À l'appel de leurs instances ordinales et syndicales (1), les 31 000 avocats regroupés en 181 barreaux locaux ont décidé de se croiser les bras afin de gripper la machine judiciaire. S'ils ne sont pas entendus, ils menacent de récidiver la semaine suivante. Ce serait alors la paralysie assurée d'autant que les greffiers (2) menacent de rejoindre le mouvement.

Le motif: la rémunération « scandaleusement insuffisante » des missions effectuées au titre de l'aide juridictionnelle qui ne permet pas d'assurer la défense des plus démunis dans de bonnes conditions. Cette aide juridictionnelle, née de la loi du 10 juillet 1991 (3), vise en effet à permettre théoriquement aux personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil de se faire assister en justice par un avocat de leur choix grâce à une aide de l'État.

et du plafond de revenu pour les bénéficiaires, arguant qu'à population égale la France consacre 20 F par habitant au titre de l'aide juridictionnelle contre 270 F en Grande-Bretagne (5) soit 13 fois plus!

La justice à deux vitesses

Après un premier mouvement de grève assez suivi le 13 novembre, la nouvelle ministre de la Justice, Mme Lebranchu, a reçu les représentants de la profession. Elle a convenu qu'il fallait procéder à une « refonte totale du système » et a décidé la mise en place d'un groupe de travail présidé par Paul Bouchet, président d'ATD-Quart Monde et ancien bâtonnier du barreau de Lyon, qui devra accoucher d'une proposition de loi, laquelle ne pourra entrer en application au mieux en... 2003! En attendant, impossible de desserrer les cordons de la bourse: bref, continuer à gérer au mieux la pénurie.

ceux-ci surtout parmi les jeunes, de plus en plus ont du mal à joindre les deux bouts.

Des procédures perverses

L'aide juridictionnelle exerce alors un effet pervers. Pour faire du « chiffre », l'avocat va avoir tendance à multiplier les incidents de procédure afin de toucher plus d'UV, tout en traitant avec condescendance ces clients peu fortunés et sans leur consacrer toute l'attention et la compétence qu'il faudrait: à rémunération minable, travail bâclé... Le choix de l'avocat devient donc un leurre pour le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle. L'avocat compétent et « installé » refuse de plus en plus de travailler à l'aide juridictionnelle – à moins que ne soit versé un complément de « la main à la main », bien que cette pratique soit officiellement niée puisque légalement condamnable – d'autant que les clients qui en bénéficient, à affaires égales, demandent souvent qu'on leur consacre plus de temps qu'aux autres: difficulté à s'exprimer, pièces apportées en vrac, demandes imprécises, etc. Ce sont donc de plus en plus les Bureaux d'aide juridictionnelle qui désignent les avocats chargés d'office, en se basant sur la liste remise par le barreau local et où, à part quelques avocats chevronnés, ne figurent que les jeunes en mal de clientèle.

Pour remédier à cette dérive, le doublement envisagé du montant des UV et l'augmentation du plafond des ressources pour l'aide juridictionnelle totale à une fois et demi le SMIC est nécessaire mais pas suffisant. Ce qu'il

faut, c'est en venir à une véritable notion de service public de la justice, à l'instar du Syndicat des Avocats de France qui demande la création d'un établissement public spécifique, hors du budget et de la Justice, chargé d'assurer (7) l'égalité de tous devant les tribunaux. Plus que d'argent, c'est d'un changement de mentalité dont a besoin la profession d'avocat.

Jean-Jaques Gandini

(1) Instances ordinales: le Conseil national des Barreaux, sorte de parlement des avocats; la Conférence des bâtonniers, qui réunit les bâtonniers des 180 barreaux de province ainsi qu'un certain nombre d'anciens bâtonniers; le Barreau de Paris, instance indépendante qui réunit à elle seule près de la moitié de l'ensemble de la profession. Instances syndicales: le Syndicat des avocats de France (gauche) en pointe dans le mouvement avec la Fédération nationale des Unions de jeunes avocats (— 40 ans) alors que la Confédération syndicale des avocats (droite modérée) reste plus en retrait.

(2) Demandant une revalorisation de leur statut et dénonçant un manque de moyens matériels et humains leur mouvement de grève, largement suivi le 27 novembre, a paralysé nombre de juridictions car sans son greffier, qui l'assiste à l'audience et authentifie les actes, le juge n'est rien.

(3) L'aide juridictionnelle existait avant sous le nom d'aide judiciaire, mais cantonnée aux affaires civiles et prud'homales; en matière pénale l'avocat plaide gratuitement dans le cadre de la « commission d'office ».

(4) Alors qu'en 1972 le plafond des ressources pour obtenir l'aide juridictionnelle était supérieur de 30% au SMIC.

(5) *Le Monde*, du 14 novembre.

(6) À relativiser car c'est tout de même 3 fois le SMIC!

(7) Ou du moins à essayer d'assurer



Ce seuil est actuellement de 4 965 F pour obtenir l'aide juridictionnelle locale (4), et de 7 450 F pour l'aide juridictionnelle partielle, montant maximum avec prise en charge seulement de 15% par l'État, augmenté de 565 F par personne à charge.

L'avocat est rémunéré par un système d'unités de valeur – les UV – d'un montant moyen de 140 F: une procédure devant le tribunal correctionnel vaut 4 UV soit 560 F, une procédure en divorce 25 UV soit 3 500 F or compte tenu de l'ensemble des charges que doit assurer un cabinet d'avocat, le montant moyen du prix de revient est fixé à un minimum de 400 F de l'heure de sorte qu'avec l'aide juridictionnelle les avocats travaillent à perte. Ils demandent donc une hausse sensible à la fois du montant de l'U.V.

rie... Nous sommes donc bien en présence d'une justice à deux vitesses avec des sous-justiciables défendus par des sous-avocats: même si une minorité d'avocats-militants continuent à ne pas faire la différence entre leurs clients aide juridictionnelle et les autres, c'est l'arbre qui cache la forêt.

Ce n'est pas pour rien que les barreaux de Paris et de Lyon n'ont pas fait grève le 13 novembre car ils regroupent nombre d'avocats d'affaires qui n'ont que faire de l'aide juridictionnelle. Par contre, à Bobigny, en Seine-Saint-Denis, 55% de l'activité des avocats est consacrée à l'aide juridictionnelle tout en représentant que 10% de leur chiffre d'affaires.

La profession d'avocat se paupérise puisque la moitié d'entre eux gagnent moins de 18 700 F/mois (6) et parmi

chronique anarcha-féministe

Petite histoire de mots

Vous connaissez les psychotests à deux francs, ceux qui pullulent dans les vieux polars et qui consistent à associer à des mots pas du tout choisis au hasard ce qui vous vient à l'esprit en les entendant? Il était une fois une fille qui voulait jouer à ce jeu, comme ça, pour sonder l'opinion secrète de ses congénères. Appelons-la Émilie, et pour simplifier le conte disons qu'elle se contentait d'interroger des congénères pas trop politiquement incorrects. Émilie, donc, commence par « anarchisme ». Bonne pioche: ils sont très peu, ceux qui froncent les sourcils et répondent « poseurs de bombes » ou « propagande par le fait ». À « antiracisme », beaucoup associent « solidarité », certains osent « abolition des frontières », et « antifascisme » fait le plus souvent penser à « no pasarán ». Émilie, que le succès enhardit, continue avec « syndicalisme » pour s'apercevoir que, s'il n'est pas toujours à la mode, ce terme rappelle presque immanquablement le mec (pas souvent la nana...) plein d'abnégation qui se crève pour nos droits. Bon, allez, j'y vais, se dit alors notre Émilie qui s'arme de courage et tente « féminisme ». Catastrophe: au mieux, on lui demande « c'est le MLF qui t'a commandé le sondage? » ou « tu fais partie des chiennes de garde? », au pire elle se voit traiter de « séparatiste », de « coupe-couilles » voire de « pitbull ». En tout cas, se dit l'enquêteuse improvisée, de l'association d'idées, on passe avec aisance à l'attaque personnelle, et moi, de psychologue à 2 balles je deviens l'ider máxima du séparatisme sauvage.

Mais continuons le jeu: Émilie recule prudemment d'un pas et demande « euh, antisexisme, ça te dérange moins? » Ouf, la personne interrogée se calme, l'assure d'un comportement irréprochable de parfait-antisexiste et clôt l'entretien puisque tout est dit. Allez, salut! La semaine prochaine, on refait le jeu avec « anarcha-féminisme »...

Mado

Guyane ou comment enfoncer des portes ouvertes a des fins électoralistes et nationalistes

SUITE À L'AGRESSION D'UN militant du MDES (Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale) membre du « Komité Pou Nou Démaré Lagwiyan », il a été prévu un grève générale illimitée pour le 27 novembre 2000 accompagnée d'une grande manifestation le jour même. Le mot d'ordre de grève comportant de nombreux points tels que la dénonciation des violences policières, le chômage, la mainmise du système économique par la France, l'échec scolaire, la drogue nous y étions mais un peu gênés d'y participer car la finalité réelle du mouvement était de se servir des brutalités policières exercées sur leur camarade pour entraîner la population à soutenir leur « pacte de développement pour la Guyane » par l'exigence de la venue immédiate du secrétariat d'État à l'outre-mer en Guyane se démarquant ainsi des autres élus signataires de ce pacte afin de tenir seuls les rênes d'un futur pouvoir mené à l'État.

Les patrons négocient leur développement

Pour éclaircir les lecteurs du *Monde libertaire*, il est important de préciser la teneur de ce « pacte de développement » qui pour nous est la loi d'orientation pour l'outre-mer à la « sauce guyanaise » sans remise en cause profonde du système colonial. Celui-ci est présenté comme un programme sur trente ans à trois vitesses :

- court terme : un « gâteau fric » de meilleure taille pour que les parts soient plus grosses pour les « zélus » zélés de l'État et une politique de soutiens financiers aux entreprises

locales sans parler d'exigences et de conditions d'embauche des 40% de chômeurs guyanais...

- moyen terme : formation des hommes, environnement financier et fiscal, coopération, aménagement du territoire et environnement. (sans définition des orientations choisies sur ces thèmes) ;

- long terme : la Guyane comme interface entre l'union européenne et MERCOSUR....

Dans trente ans, où en seront ces structures ? Bref l'intégration dans le nouvel ordre mondial !



Le tout exercé par une nouvelle collectivité, avec des compétences renforcées tant financières que politiques, appelée congrès qui a déjà été accepté dans le cadre de la loi d'orientation pour l'outre-mer par la France. Quant aux transferts de compétences devinez ce qu'ils laissent à l'État français ? La justice, les services de l'État, le contrôle administratif et le respect des lois, la défense, le spatial, la monnaie. Et ils

se disent indépendantistes... La cerise sur le gâteau : mise en œuvre des accords politiques par un projet de loi spécifique pour la Guyane. Appelons la « Loi d'orientation pour un pacte de développement pour la Guyane » et tout le monde sera content... Il est important de préciser que ce document a été approuvé par les deux collectivités en février 1999 mais que depuis, différentes élections approchant, la division s'est faite entre les différents partis politiques concernés. Conviés tous par l'État à une réunion en France le 18

L'État reconferme sa lettre du 13 novembre dans laquelle il convie tous les élus guyanais, les représentants des « grands partis », le Komité pou nou démaré Lagwiyan à une réunion le 18 décembre en France et a une rencontre préparatoire en Guyane le 15 avec un représentant du gouvernement. Si la rencontre en France avait été diffusée à la population et rejetée officiellement par le Komité, la venue de l'émissaire elle avait été camouflée puis diffusée après les émeutes du 20 comme une avancée grâce à la pression populaire mais rejetée également avec l'exigence de l'arrivée immédiate du ministre.

Le peuple fait la chair à émeute

27 novembre, manif. Nous sommes un peu bousculés car notre présence et notre banderole gêne mais nous y restons et ironie du sort, si les médias télévisés maqués par le Komité nous ont censurés alors que nous avons été largement filmés pour compléter notre dossier RG, nous étions la seule banderole dans le « France Guyane » dont l'équipe de journalistes vient d'être renouvelée... S'en sont suivies trois nuits d'émeutes pour exiger l'arrivée immédiate de leur « papa-ministre », durant lesquelles, et là on ne peut s'en plaindre, les keufs et la grande muette ont pris du plomb. Dans la soirée de la quatrième nuit, rencontre discrète entre le Komité et les élus du conseil régional et général. Ces derniers exigent l'arrêt des émeutes et la dénonciation par le Komité des violences perpétrées par les jeunes durant celles-ci et la levée des barrages en échange de leur

soutien pour que des séances de travail sur le pacte se déroulent en Guyane. quatrième nuit pas d'émeute et au petit matin par voies médiatiques dénonciation par le Komité des émeutes « qui ne sont pas de leur fait », levée des barrages et annonce qu'il accepte l'arrivée de l'État français pour janvier en Guyane ! Le 18 décembre la réunion en France avec leurs dites forces vives de Guyane tient toujours mais sans le Komité.

Résultats de ce mic-mac tant électoraliste que nationaliste :

- un acajou vieux de 70 ans abattu pour un barrage.
- la montée du racisme et de la xénophobie.
- ils ont réussi ce que personne n'avait jamais réussi à faire : l'unification des différents partis de droite en Guyane qui viennent de fonder le Front républicain avec le MEDEF et qui ont appelé à la désobéissance fiscale, histoire de s'en mettre un peu plus dans les « fouilles ».
- de très nombreuses arrestations de jeunes qui eux vont payer cher cette mascarade politique et qui pourrissent déjà dans une taule où circule la drogue, la fièvre Q (mortelle) et où les agressions sexuelles seront leur lot quotidien.

Pour nous la lutte continue contre tout État qu'il soit français ou autre, et tout type de structure politique où la démocratie directe ne sera pas la seule expression d'un peuple. Il ne peut y avoir d'espoir pour un peuple colonisé que dans un changement radical de société.

Kolékif Pou Espwar
Lendépandans
Front Uni de Lutte
@nti Colonialiste

Création d'une armée européenne Nice : non au COPS

LA GUERRE DU GOLFE FAIT DATE. EFFECTIVEMENT C'EST le premier grand conflit militaire, après l'effondrement du bloc soviétique. Ce n'est pas par souci démocratique que les États-Unis et les pays occidentaux soutiennent la dictature du Koweït contre la dictature irakienne. Ce n'est pas pour écraser Saddam Hussein, toujours en place neuf ans plus tard... L'objectif des États-Unis est double. L'Irak, puissance régionale dont la présence a été appréciée pendant plusieurs années, commençait à gêner : trop puissant, trop arrogant (voir : ne se soumettant pas assez), trop de contrôle sur le marché du pétrole... De plus ce conflit après une nouvelle donne géopolitique permettrait aux États-Unis d'illustrer leur toute-puissance. C'est ce que l'on a communément appelé le nouvel ordre mondial, qui n'est qu'une étape historique de l'impérialisme (contrôle des politiques étrangères afin de maintenir sa domination économique et l'ordre capitaliste...). La nouveauté de cette politique se situe à la fois dans les outils utilisés et dans les objectifs visés :

- Ce nouvel ordre mondial imposé par les États-Unis permet, non seulement un assujettissement encore plus ferme des pays du tiers monde, mais aussi des autres nations industrialisées (de l'Asie à l'Europe).
- Un nouvel outil, l'ingérence humanitaire, essaie de donner une image morale et démocratique alors qu'elle joue exactement le même rôle que les missionnaires du siècle dernier.

Quand répression et libéralisme font bonne alliance

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la création d'une armée européenne. Position devenue incontournable face à l'impuis-

sance européenne lors des conflits Yougoslaves... Et en effet à Nice devrait être définitivement adopté le projet de constitution entre 2001 et 2003 d'un « corps de réaction rapide », commandé par un comité politique de sécurité : le COPS. En anglais le mot signifie « flics » : on n'aurait pu trouver mieux ! L'Union européenne imagine un corps de 60 000 hommes capable de s'implanter n'importe où dans le monde en moins d'un mois et demi et pouvant tenir au moins un an avec 230 000 hommes de réserve. Cette décision se prend dans une relative discrétion et sans réel débat public autour des enjeux et des coûts. Le patronat européen, plutôt que réformer les législations nationales, a préféré contourner le problème en créant de nouvelles institutions avec encore moins de contrôle démocratique, en réduisant encore un peu plus les capacités de contestations et de contre-pouvoir. La commission européenne (constituée de hauts fonctionnaires désignés par les gouvernements) est le parfait exemple d'une bureaucratie possédant de multiples pouvoirs comme par exemple celui de contrôler le fonctionnement des services publics et des entreprises publiques (en imposant des logiques de profits et de rentabilité) depuis 1982...

Avec cette nouvelle armée, les humanistes de gauche imaginent un corps européen plus progressiste, plus démocratique pouvant ainsi faire contrepoids contre l'impérialisme américain. Certes comme le précise le traité d'Amsterdam, les objectifs de politiques étrangères de l'Europe sont « la sauvegarde des valeurs communes » et les « intérêts fondamentaux de l'Union européenne ». Mais ne soyons pas dupes. Il faut y lire les valeurs du libre marché, de la liberté de circulation des marchandises, de l'euro...

De plus les rencontres entre le COPS et l'OTAN sont nombreuses (entre les deux états-majors elles sont hebdomadaires). Et c'est bien

dans une collaboration bilatérale, que ce corps militaire est en création. Appuyé par les lobbies de l'industrie de l'armement, cette armée a bien la fonction de maintenir l'ordre capitaliste à l'échelle planétaire, et d'éviter toute remise en cause de la logique marchande. L'Europe militaire se construit donc dans l'orbite de l'impérialisme américain avec le vain espoir de pouvoir prendre une part du gâteau. Le traité d'Amsterdam reconnaît l'OTAN comme « restant la base de toute défense collective ». La logique est imparable. Al Gore déclarait pendant la campagne présidentielle américaine : « Ce qui est bon pour nos entreprises est bon pour notre pays ». À cette politique, il faut rajouter la militarisation de notre société avec une communautarisation des droits policiers (asile, visa, échanges de fichiers, de renseignements...).

Pour une remobilisation antimilitariste

Et pourtant dans les différents textes, débats qui ont circulé contre le sommet de Nice, le sujet est peu abordé. La disparition progressive du service national obligatoire semble effacer la menace militaire et provoque un essoufflement des mobilisations antimilitaristes. Sujet d'autant plus nécessaire dans un Nice militarisé : centre-ville en zone interdite (passage avec passe), 15000 policiers et militaires (RAID, gendarmerie...).

Parallèlement la municipalité et la préfecture tente de bloquer toute contestation : refus de salles (la mairie accorde au collectif Nice à 5 jours des rencontres en salle de 2000 places, le Leyrit, université interdite...). C'est bien une Europe kaki que l'on nous prépare, une Europe du contrôle social.

Régis. - groupe EA. Nantes

« Très

ERICH MÜHSAM assassiné, gé dans le ciel, le corps de Landauer, de République des Co nous offre ici une de son engagement « souvenirs non p rent d'abord comme un journal berlinois 1929.

Panorama de la vie raire du début du l'auteur y rassembl Thomas Mann, de politiques d'un h ment engagé. Il dé et ironie la bohém set selon Mühsam culturelle. Une gén d'écrivains, de pei sa plume, tous à nouvelles formes o vie. Mühsam entra les traces de la boh Berlin, Vienne, Pa cafés en cabarets,

THÉÂTRE

Pièce anti

Il faut absolument compagnon, le p humbles, sur fon Interprétée ma Christine Bussie du mardi au sam I 4bis rue Sainte-

(1) Ce livre, préfa Pariette. 150 F.

« Les Uniques phies, collages 42ter rue des heures à 20 he

La compagnie camarade Prév « La crosse en l bois (cartouche

rad Paris

jeudi 7 E musique éle

ven Jazz en libert avec

san

Chronique

lun

Les destinés Chroniques

merc

Blues en

« Très honoré M. Mühsam ! Tu me dois toujours 40 marks... »

ERICH MÜHSAM, LE POÈTE assassiné, l'anarchiste engagé dans le mouvement social, le compagnon de lutte de Landauer, de Toller pendant la République des Conseils de Bavière, nous offre ici une facette méconnue de son engagement artistique. Ces « souvenirs non politiques » parurent d'abord comme feuillets dans un journal berlinois entre 1927 et 1929.

Panorama de la vie artistique et littéraire du début du vingtième siècle, l'auteur y rassemble, à la manière de Thomas Mann, des souvenirs non politiques d'un homme profondément engagé. Il dépeint avec amitié et ironie la bohème artistique, creuset selon Mühsam, de l'innovation culturelle. Une génération d'artistes, d'écrivains, de peintres vivent sous sa plume, tous à la recherche de nouvelles formes d'expression et de vie. Mühsam entraîne le lecteur sur les traces de la bohème à Schwabing, Berlin, Vienne, Paris et Ascona, de cafés en cabarets, de jeux de quilles

en ateliers. Pour ceux et celles qui ne lisent pas l'allemand, nous avons traduit cet extrait, dans l'attente de voir un jour cet ouvrage publié en français.

• • • • •

« Cabaret d'artistes », voilà ce qu'on pouvait lire en sous-titre sur la pancarte du débit de boissons « Simplissimus » tenu par Mademoiselle Kathi Kobus, Türkenstrasse à Munich. À l'avant, une salle d'auberge peu différente des autres auberges ; à l'arrière une pièce plus grande avec un comptoir, un piano et une petite scène. Un couloir peu large, long comme un canal, reliait les deux pièces. Ce passage obligé, encombré de tables, de chaises, prenait des allures de parcours périlleux, les soirs d'affluence, lorsque les serveuses, les plateaux tenus à bout de bras, chargés de verres et de bouteilles, valseaient avec beaucoup de talent et d'aisance entre les clients, s'élevant ainsi au rang d'acrobatesses très adroites. [...]

Pendant un certain temps, j'y pris mes repas à midi et le soir, en échange de quoi, j'improvisais des ballades, des contrepèteries, des blagues pour amuser la clientèle nocturne. Le cabaret versait également des cachets à des dames : la chansonnière Annie Trautner, ou cette soprano dont les habitudes vestimentaires et le comportement révélaient ses origines munichoises, qui se faisait appeler très poétiquement Mucki Bergé, ou encore Emmy Hennings qui débitait des histoires mignonnes et lestes à une époque où elle ignorait tout de ses talents de poétesse. Originaires de la Saxe, Hans Bötticher faisait office de « poète attiré » du cabaret. Très doué, il avait beaucoup d'humour déjà, à une période où personne ne le soupçonnait de connaître plus tard la gloire sous le nom de Joachim Ringelnatz. Tout lui était prétexte pour faire des vers : Kathi, les petits et grands événements du cabaret, ses collègues hommes ou femmes, le public se pressant pour nous voir et nous entendre, y compris ce grand

moment, lorsque un descendant bien en chair et en os des Hohenzollern – je crois bien qu'il s'agissait du prince Wilhelm – vint chercher, incognito mais flanqué de quelques étudiants, un peu de distraction dans notre repaire et finit par se faire remarquer à force de chahut. Kathi, tout en sachant à qui elle avait à faire, hurla en bavarois à l'encontre de la troupe illustre : « Saupreissn, stad san ! » (*). (Ces faits m'ont été rapportés, car ce soir-là, averti du genre de clients présents dans le public, je fis grève et quittai le local). Une énergie extraordinaire permettait à l'aubergiste robuste de se faire respecter dans ses locaux. Elle ne tolérait aucun excès d'alcoolisme. Quand des bagarres éclataient, elle s'interposait en personne, flanquait les trublions à la porte et n'hésitait pas à se battre contre les récalcitrants. Je fus témoin d'une scène formidable : comment elle se débarrassa de deux étudiants tapageurs en les empoignant chacun par le col, les cognant l'un contre l'autre tout en

avançant vers la porte avant de les jeter dans la rue. Kathi Kobus avait pour habitude de tutoyer tous ses clients. Une lettre qu'on m'avait fait suivre dans mes déplacements commençait ainsi : « Très honoré M. Mühsam ! Tu me dois encore 40 marks... ». Et elle concluait : « affectueusement et avec l'expression de ma haute considération, ta Kathi Kobus ». Elle y ajoutait un post-scriptum : « alors Erich, quand est-ce qu'on te revoit ? » Quand la revue, je lui demandai quel sort elle me réserverait pour cette lettre de relance à laquelle je n'ai jamais répondu, elle me déclara, joyeusement : « Ca tombe bien que tu sois revenu ». Elle attrapa son grand livre comptable et raya d'un seul trait ma dette. Et elle ajouta, péremptoire : « on attend ta conférence !

Martine. – liaison Bas-Rhin.

Erich Mühsam, *Unpolitische Erinnerungen*, 40 photographies, 240 pages. Editions Nautilus - Hambourg, prix : 36,00 DM. (*) on pourrait traduire par : « du calme, petit cochon de prince ! »

THÉÂTRE

Mémoires d'un rat

Pièce antimilitariste et anti-bourrage de crâne

Il faut absolument aller voir Ferdinand, éminent rat de tranchée et son compagnon, le poilu Juvenet, vous conter leur guerre de 14, celle des humbles, sur fond de chanson de Craonne.

Interprétée magistralement par Alain Stach, sur une adaptation de Christine Bussièrre du roman de Pierre Chaine (1), cette pièce se joue du mardi au samedi à 19 h 30 jusqu'au 16 décembre au théâtre Sudden, 14bis rue Sainte-Isaure (Paris, XVIII^e - métro Jules-Joffrin ou Simplon).

Jean-Philippe Faille

(1) Ce livre, préfacé par Anatole France, vient d'être réédité aux éditions Louis Pariente. 150 F.

copinage

« Les Uniques associés » présentent une exposition de photographies, collages, masques et mosaïques à l'Espace Louise Michel, 42ter rue des Cascades (Paris 20^e) jusqu'au 8 décembre de 15 heures à 20 heures tous les jours sauf lundi et mardi.

La compagnie Jolie Môme rend hommage au groupe Octobre et au camarade Prévert en interprétant « Le Tableau des merveilles » et « La crosse en l'air » du 14 au 24 décembre au théâtre de l'épée de bois (cartoucherie de Vincennes) du mardi au samedi à 20 h 45 et le

radio libertaire

Paris • 89.4 MHz

jeudi 7 décembre de 22 heures à l'aube :

Epsilon : nuit « Kristoff K. Roll »,

musique électro-acoustique, concrète et improvisée.

vendredi 8 décembre à 22 h 30 :

Jazz en liberté : 65^e anniversaire de la revue « Jazz Hot » avec Yves Sportis, rédacteur en chef.

samedi 9 décembre à 11 h 30 :

Chronique syndicale : interview de la Confédération paysanne.

lundi 11 novembre à 18 h 00 :

Les destinées de l'histoire : Daniel Zimmermann, Les Chroniques de la zone interdite (la guerre d'Algérie).

mercredi 13 décembre à 10 h 30 :

Blues en liberté : les prénoms féminins : Louise, Anna-Lee, May-Belline.

Globalisation financière et instabilité monétaire

L'EXTREME VOLATILITÉ DES TAUX DE CHANGE entre les principales devises, et notamment des taux de change du dollar contre toutes devises, enregistrée depuis le début des années soixante-dix, n'est pas dissociable de la montée en puissance des marchés internationaux de capitaux privés. Alimentée par le déficit de la balance des paiements des États-Unis, puis par le recyclage des excédents des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et enfin par le mouvement général de libéralisation financière et cambiaire, la croissance explosive de ces marchés n'a pas seulement facilité la circulation de l'épargne à l'échelle mondiale, elle a surtout engendré une instabilité des marchés financiers, qu'a illustrée le krach boursier d'octobre 1997.

L'existence d'une masse considérable de capitaux flottants, se déplaçant à la vitesse des télécommunications d'une place financière à l'autre en fonction des moindres informations ou rumeurs concernant l'évolution de chaque économie, exerce une contrainte extrêmement pesante sur la conduite des politiques économiques. La crise du SME entre l'automne 1992 et l'été 1993 a montré de façon spectaculaire que les banques centrales les plus déterminées ne pouvaient s'opposer à la spéculation lorsque les marchés se défiaient d'une parité.

Confrontés à cette toute-puissance des marchés financiers, les gouvernements ont le choix entre plusieurs options, pour éviter de mettre l'économie mondiale à la merci de l'humeur versatile des marchés financiers.

Les acharnés de la taxe

François Chesnais, dans « Tobin or not Tobin ? Une taxe internationale sur le capital » paru aux éditions L'Esprit frappeur en juin 1999, défend la proposition très connue de la taxe Tobin. Ce débat ouvert au niveau international est relayé par des initiatives citoyennes, comme l'association ATTAC en France (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens). Pour aller vite, Tobin a proposé d'atténuer les effets de la libéralisation des changes par un mécanisme de taxation. L'idée est d'instituer une taxe sur les opérations de change, de manière à freiner le passage d'une monnaie à l'autre et, pour reprendre l'expression de Tobin, de « jeter du sable dans les rouages trop bien huilés » des marchés monétaires et financiers internationaux. La taxe doit être faible, de manière à ne pénaliser que les opérations purement spéculatives de va-et-vient à très court terme entre les monnaies. Dans un tel environnement fiscal, la plupart des arbitrages spéculatifs à court terme seraient découragés, alors que les opérations à plus long terme (un an et plus) seraient moins défavorisées.

La taxation des opérations de change pourrait jouer un double rôle. D'une part, freiner la mobilité des capitaux et réduire l'instabilité monétaire internationale. D'autre part,

constituer un mécanisme de financement qui pourrait servir à assainir la situation financière internationale. Les ressources collectées pourraient être affectées à un fonds de développement au profit des pays du Sud et de l'Est.

L'utopie réformatrice

Il est probable que l'introduction de la taxe Tobin conduirait à ralentir un peu le rythme de rotation des portefeuilles, et à allonger un peu l'horizon de placement des investisseurs, mais on peut s'interroger sur l'importance réelle de l'effet de stabilisation. Une autre interrogation porte sur la possibilité d'un accord international sur le sujet. Le marché a toutes les chances de devenir un marché électronique ; or un tel marché se délocalise sans difficultés en quelques mois : les centres offshore auront bien sûr la tentation de créer leurs propres marchés où la taxe ne serait pas perçue.

En fait, il est évident que l'application d'une telle taxe ne suffirait pas à enrayer l'instabilité monétaire internationale, et sa mise en œuvre, complétée par des mesures de contrôle des entrées de capitaux par exemple, est avant tout une question de volonté politique de la part des États.

Les États veulent lutter contre la toute-puissance des marchés financiers, pour retrouver l'autonomie de la politique monétaire, mais en même temps, s'ils rétablissent des obstacles à la circulation des capitaux, ils ruinent la confiance des marchés dans une économie ; une telle politique serait efficace si elle était pratiquée simultanément par tous les pays, cela suppose toutefois que l'intérêt commun d'une gestion collective des relations monétaires et financières internationales l'emporte sur les intérêts particuliers de chaque nation, autrement dit que les bases d'une régulation collective de l'économie mondiale soient posées. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'utopie n'est pas nécessairement l'option la moins réaliste.

La lecture de ce livre permet de prendre connaissance des errements des praticiens et des théoriciens de l'économie, tout autant que de leurs aveuglements, et permet de saisir les lignes de tension de notre monde. Il montre bien la capacité accrue de destruction de la finance mondiale des années 90, et c'est le spectre d'une crise générale aux effets désastreux qui incite les dirigeants des pays riches à penser (je suppose qu'ils sont capables de penser) aux moyens de maîtriser les marchés financiers.

L'auteur de ce livre confirme la moralisation de l'argent, qui devenu monnaie, est désormais un instrument de régulation économique. Ce n'est donc plus une source de pouvoir détestable ? Non, la monnaie a des fonctions, nous dit-on, ce n'est plus un pouvoir. Les économistes se sont efforcés d'apprivoiser la monnaie, au nom de la sociabilité paisible du marché. Mais ils ont le plus souvent réveillé des démons.

Fabrice. – groupe Clément-Duval (Dieppe)

vie du mouvement

Socialistes et capitalistes... Main dans la main pour nous enterrer !

LE 25 NOVEMBRE 2000, À Grenoble, se tenait le congrès du PS, comme cela ne vous a sans doute pas échappé. En marge des pitreries des congressistes, relayées par une presse remplissant à merveille son rôle de serviteur du pouvoir, avaient lieu diverses protestations et manifestations émanant de différents syndicats et groupements politiques. On y trouvait pêle-mêle des sociaux-démocrates et autres comiques rêvant d'un capitalisme à visage humain, des sans-papiers, des retraités, des paysans ou des « citoyens »

(vous avez vu, dans le *Monde libertaire* aussi on arrive à utiliser des mots à la mode!) reprochant à nos bons socialistes d'avoir trahis leur confiance. Deux ou trois membres des Verts, au mépris de tout sentiment de honte, furent également présents, sans doute pour exiger des socialistes génétiquement modifiés. On y trouvait aussi également un regroupement constitué des divers groupes régionaux de la F.A. et de leurs sympathisants (groupes de Grenoble, du Vercors, de Clermont-Ferrand, de Dijon, d'Annemasse, de Chambéry et de Lyon) qui défilèrent

sous une grande banderole noire, amenant une série de cercueils symbolisant les ravages créés par le Parti socialiste : démantèlement du service public, de la santé, de l'éducation, expulsion des sans-papiers, etc. Alors que les divers manifestants étaient regroupés devant l'entrée du congrès, nous bloquèrent autant que possible les membres du PS qui parvinrent sans trop de mal à tout de même rentrer dans le lieu de leur réunion : l'arsenal sécuritaire était en place et su protéger nos bons bourgeois et leur permettre sans trop d'encombre de continuer d'élaborer leurs stratégies fumeuses au milieu des petits fours. Nous avons donc pu rappeler encore une fois que notre camp était choisi et qu'il n'était pas plus celui des bourgeois socialo-capitalistes que des réformistes mous.

Cette action fut donc l'occasion de faire connaître nos analyses anti-autoritaires et anarchistes mais également de tester nos forces. De par le déroulement de cette action et les contacts que nous avons eu, nous sommes plus que jamais décidés à faire entendre notre voix haut et fort à chaque occasion.

Bibo. - groupe du Vercors de la F.A.



LORIENT

Luttes pour l'environnement

CE SAMEDI 25 NOVEMBRE, NOUS, GROUPE libertaire Francisco Ferrer (Fédération anarchiste de Lorient), avons décidé de donner un point de vue libertaire sur plusieurs thèmes liés à l'environnement. Nous avons essayé de les recentrer dans le contexte d'une lutte nécessairement anticapitaliste. Nous nous sommes axés sur 3 points : la Mc-Domination, les catastrophes maritimes, la lutte anti-OGM.

Pour mener à bien ces projets, nous avons, sur les deux marchés du samedi matin à Lorient, diffusé un flyer donnant les lieux de rendez-vous pour la journée.

Malgré la journée pluvieuse, à 12h30, nous étions devant le Mc-Do du centre-ville de Lorient : sur le tract sont expliqués l'exploitation des employé-e-s des fast-food en général, le conditionnement publicitaire mené à coups de millions par la firme Mac Do, et, en filigrane la malbouffe axée sur la viande produite en masse, son corollaire le traitement cruel des animaux et les pollutions liées aux élevages. Nous avons dénoncé l'amalgame fait par les médias entre anarchistes et « Armée révolutionnaire bretonne », peu après l'attentat de Quévert (22). Des militant-e-s d'ATTAC nous ont donné un sérieux coup de main. « Ce qui importe, ce sont les idées diffusées, pas la signature », position toute à leur honneur.

À 14h30, commençait le rassemblement organisé par de multiples organisations, dont nombre de la gauche gouvernementale. Sous la pluie battante, avec une centaine de personnes, nous nous sommes réuni-e-s à l'abri dans le cinéma. Le discours n'a pas été professé par un ponte local de la gauche plurielle comme la fois précédente, mais par une militante de l'environnement et une militante syndicaliste. Leur position dénonçait la loi du profit, les lenteurs du gouvernement et de l'Union européenne pour prendre des décisions, voire les positions peu défendables du ministre des Transports sur le déchargement en mer.

Quelques propositions étaient émises, mais, leitmotiv incontournable, et c'est ce qui fera toujours la différence entre la gauche militante de base et les anarchistes, en dernier ressort, il est demandé aux gouvernements d'agir. Or, nous savons très bien que les «-tats favorisent les logiques du système capitaliste et que les politicien-ne-s élu-e-s ne sont pas les relais des luttes de terrain mais des freins.

Notre journée d'action fut couronnée par une distribution de tracts anti-OGM dans un des temples de la marchandise, un hypermarché et sa galerie marchande.

groupe libertaire Francisco Ferrer (FA Lorient)

Belgique/Solidarité avec les sans-papiers Pour en finir avec la clandestinité !

TOUT CE QUE LE « ROYAUME » compte comme organisations humanitaires, ONG et autres caritatifs verts et roses organisent, ce samedi 10 décembre à 14 h à Bruxelles (bd Albert II, près de la gare du Nord) une manifestation nationale sur le thème Pour en finir avec la clandestinité ! Les revendications officielles sont les suivantes - Pour une politique d'asile respectueuse des Droits de l'Homme - Pour une régularisation urgente des sans-papiers - Pour le droit au travail et à l'aide sociale pour les sans-papiers - Pour la suppression

des centres fermés - Pour une autre politique globale des migrations. Un pas dans la bonne direction ! Malgré ces slogans fourre-tout, le mouvement libertaire y participera, car c'est la première manif « unitaire » qui prenne enfin position sur le fond du problème : la clandestinité. Le gouvernement s'étant ces derniers mois « radicalisé » d'une façon significative (nouvelles règles d'accueil) des demandeurs d'asile (notamment), les associations elles aussi commencent à se « radicaliser ». Même s'il faudra encore beaucoup de barbarie pour que le

« monde associatif » et les syndicats officiels s'expriment enfin contre les expulsions en tant que telles, on ne peut que noter cette avancée significative : la suppression des centres fermés fait partie des revendications de ce 10 décembre. Nous mobiliserons donc pour cette manif : rendez-vous à 12h30 au Centre libertaire (65, rue du Midi) pour organiser le cortège libertaire, prendre les drapeaux noirs et les journaux (*Alternative libertaire*, *De Nar*) à diffuser.

Groupe alternative libertaire (Bruxelles)

LILLE

Arrestation à domicile de sans-papiers

Mercredi 29 novembre, la préfecture de Lille a fait procéder à l'arrestation, à leur domicile, de 4 sans-papiers laotiens, dont des ex-grévistes de la faim de la Bourse du travail. On se souvient en effet qu'il y a plusieurs mois un mouvement de grève de la faim et de lutte d'une rare ampleur s'était déroulé sur Lille afin d'obtenir la régularisation d'un ensemble de sans-papiers. La préfecture avait déjà montré sa détermination en matière de répression. En arrêtant des ex-grévistes de la faim, dont certains ont été régularisés depuis, elle tente une nouvelle fois, et dans de sombres circonstances, d'achever les germes de luttes menées pour et par les sans-papiers. Nul doute que nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation et que nous vous appellerons encore et toujours à soutenir les sans-papiers.

Transmis par le Collectif des sans-papiers 59

A G E N D A

vendredi 8 décembre

LYON : Débat à 21 heures au Café libertaire (19, rue Pierre-Blanc ; entrée par l'allée, 1^{er}) sur le thème « Le Bouddhisme, derrière une pseudo philosophie ne se cache-t-il pas une religion tout aussi opprimente que les autres ? »

PARIS : Le groupe de la Villette de la F.A. organise une réunion-débat à 20h30 à l'Usine, 102 bd de la Villette (19^e, M^o Colonel-Fabien), sur le thème « les anarchistes et la prison », animée par Floréal Melgar.

samedi 9 décembre

PARIS : La librairie du *Monde libertaire* organise un forum avec William Renard, auteur de « Le miroir aux alouettes », à 16 h 30 au 145, rue Amelot (11^e).

PARIS : La bibliothèque La Rue organise un débat avec Marie-Dominique Massoni sur « Le surréalisme aujourd'hui », à 15 heures au 10, rue Robert-Planquette (18^e).

RENNES : Le groupe La Commune de la F.A. appelle, avec d'autres organisations politiques et syndicales, au rassemblement de soutien à Mumia Abu-Jamal, qui se déroulera à 15 heures, place de la Mairie.

dimanche 10 décembre

BRUXELLES : Manifestation nationale de solidarité avec les sans-papiers à 14 heures sur le thème « Pour en finir avec la clandestinité ! » (bd Albert II, près de la gare du Nord). Le groupe Alternative libertaire vous donne rendez-vous à 12 h 30 au Centre libertaire (65 rue du Midi) pour organiser le cortège libertaire.

PARIS : Le Scalp-Reflex organise la projection vidéo (gratuite) du film d'Hélène Chatelain « Nestor Makhno, paysan d'Ukraine » à 17 heures au CICP, 21ter rue Voltaire.

PARIS : L'association « Souriez, vous êtes filmés » organise un bal masqué à 20 h 30 au 21, rue Blanche (squat d'artistes, M^o Trinité) et prépare le 14...

SAINT-DENIS : Les syndicats ETPRECI93 et nettoyage de la CNT organisent un projection-débat de « Bread and Roses » de Ken Loach à l'Ecran Saint-Denis (14, passage de l'aqueduc, M^o Saint-Denis Basilique), à 18 h 30. Entrée 35 F (25 F pour les étudiants, chômeurs et cénestistes).

du 11 au 15 décembre

MONTPELLIER : Contre le sommet des Nations-unies sur la commercialisation des OGM la Fédération anarchiste sera présente au Point info place de la Comédie de 11 h à 18 heures. Contre-apéro devant les Trois Grâces en opposition à l'accueil des congressistes à l'Opéra Comédie lundi 11 à 18 heures

mercredi 13 décembre

MONTPELLIER : Manifestation au Peyrou à 16 heures contre le sommet des Nations-unies sur la commercialisation des OGM. Réunion-débat Salle Rabelais à 18 heures.

jeudi 14 décembre

PARIS : Le CLIFTI (Collectif pour les libertés individuelles face aux techniques de l'information) dont sont membres nombre d'associations et syndicats ainsi que la F.A. demande « Faut-il vivre caché pour vivre libre ? » et vous invite à venir masqués pour un rassemblement dans un lieu public sous vidéosurveillance. Rendez-vous à 18 heures précises devant la Maison des Ensembles, 5, rue d'Aligre.

samedi 16 décembre

MONTPELLIER : à la librairie anarchiste La Mauvaise Réputation, 20 rue Terral, débat sur les OGM à 14 heures, organisé par le groupe « Un Autre Futur » de La Fédération anarchiste